



# Institut de Préparation à l'Administration Générale

L'offre de formation



Institut de Préparation  
à l'Administration Générale  
Pôle Sociétés

**Nantes Université**

[ipag.univ-nantes.fr](http://ipag.univ-nantes.fr)



L'institut de Préparation à l'Administration Générale est une composante de Nantes Université qui propose des formations préparatoires aux carrières et aux concours de la fonction publique d'État, Territoriale, Hospitalière et Européenne.

**Rejoignez-nous pour préparer votre insertion professionnelle dans le secteur public !**

# Devenir encadrant dans la Fonction publique

Les métiers de l'administration publique offrent une grande diversité de postes et d'évolutions de carrière en administration centrale (ministères), services déconcentrés (préfecture, rectorat), collectivités territoriales (région, département, commune) structures hospitalières et médico-sociales.

Ils permettent d'associer rigueur intellectuelle, capacités managériales et de montage de projets, ainsi que sens du service et de l'intérêt général dans des domaines aussi variés que la justice, la sécurité (police/défense), les finances publiques, les douanes, les affaires sanitaires et sociales, la culture, le travail...

Les concours qui permettent d'y accéder sont aujourd'hui rendus plus accessibles par l'ampleur des départs en retraite et le faible nombre de candidatures : c'est le moment de les présenter !

## Sommaire

01

---

**4 LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)**

---

**5 MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (EN APPRENTISSAGE)**

---

**6 LA PRÉPARATION AUX CONCOURS «A» (PCA)**

---

**7 LA CLASSE PRÉPARATOIRE TALENT INSP (EX-ENA)/INET**

---

**8 LA CLASSE PRÉPARATOIRE TALENT IRA**

---

**9 LES COURS DU SOIR ET MODULES EN JOURNÉE**

---

# Licence Administration Publique

La Licence d'Administration Publique est une formation qui permet à un public, en formation initiale ou en formation continue, d'obtenir une L3 et d'acquérir des compétences suffisamment polyvalentes pour se préparer efficacement aux concours A et B des différentes fonctions publiques. La LAP peut également être très utile pour préparer à des emplois dans des institutions ou des entreprises privées qui sont en relation avec les collectivités publiques.

## Atouts de la formation

- Pluridisciplinarité (Droit – Économie – Culture générale)
- Maîtrise des outils académiques et méthodologiques utiles à la réussite des concours administratifs.
- Possibilité de stage
- Nombreux intervenants en poste dans les 3 versants de la Fonction Publique
- Réseau des anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Tutorat d'épreuves sportives
- Cycle de conférences-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## Enseignements

- |                                              |                                                  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| • Droit Constitutionnel                      | • Droit administratif                            |
| • Institutions administratives               | • Politiques économiques                         |
| • Économie Générale                          | • Problématiques du monde contemporain           |
| • Finances Publiques                         | • Évolutions de la société française depuis 1914 |
| • Anglais                                    | • Méthodologie des épreuves écrites et orales    |
| • Droit institutionnel de l'Union Européenne | • Préparation au projet professionnel            |
| • Note de synthèse                           |                                                  |

## Et Après?

Poursuite du cursus universitaire au niveau Master, notamment dans le Master d'Administration Publique en apprentissage de l'IPAG.

Concours administratifs de catégories A et B des trois fonctions publiques : État (IRA, Finances Publiques, Police, ...), Territoriale (Attaché, Rédacteur, ...) et Hospitalière (Attaché, Secrétaire administratif, ...).

## Lieu de formation

Nantes

## Admission

Accès sur dossier, dans la limite des places disponibles.

## Public visé

- Étudiants titulaires d'une L2 validée
- Étudiants titulaires d'un autre diplôme sanctionnant une formation Bac+2 : DUT, BTS...
- Fonctionnaires en congé formation
- Salariés en formation continue
- Reprise d'études

## Durée de la formation

Une année universitaire.

## Contacts

- **Responsable de formation**  
Anne-Claire DUFOUR  
anne-claire.dufour@univ-nantes.fr
- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11
- **Formation continue**  
fc.droit@univ-nantes.fr

# 50

places  
(capacité  
d'accueil  
limité)



# Master d'Administration Publique (en apprentissage)

Ce Master, qui associe savoirs académiques et professionnels, forme des futurs professionnels polyvalents, destinés à intégrer la fonction publique par la voie des concours (concours administratifs de catégorie A des fonctions publiques d'État, territorial et hospitalière) ou par la voie contractuelle, ou des structures privées assurant des missions d'intérêt général.

Ce Master vous permettra de comprendre les enjeux et les modalités d'exercice de l'action publique, d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un service administratif et de commencer à préparer les écrits et les oraux des concours.

Master sélectif, il est destiné aux étudiants ayant déjà un bagage en droit ou en économie : licence d'administration publique, licence de droit, licence AES, licence d'économie-gestion.

Le rythme de cette formation suppose un engagement important de l'étudiant.

## Atouts de la formation

- Pluridisciplinarité (Droit – Économie – Culture générale)
- Maîtrise des outils académiques et méthodologiques utiles à la réussite des concours administratifs
- Le stage permet aux étudiants d'être au contact des cadres administratifs et de se familiariser avec le travail et les missions de ces derniers. Le stage est un atout pour l'entretien avec le jury qui conditionne la réussite de nombreux concours administratifs.
- Nombreux intervenants issus des 3 versants de la fonction publique
- Réseau d'anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Tutorat d'épreuves sportives
- Cycle de conférences-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## Enseignements

• Note de synthèse	• Droit de l'urbanisme
• État et société dans le monde contemporain	• Méthodologie de la composition sur un sujet d'ordre général
• Politiques macroéconomiques	• Techniques de l'entretien avec le jury
• Politiques de l'Union européenne	• Droit institutionnel de l'Union européenne
• Finances publiques spéciales et marchés publics	• Évaluation des politiques publiques
• Droit de la décentralisation	• Gestion des ressources humaines
• Fiscalité d'État et fiscalité des collectivités territoriales	• Politiques sociales
• Finances publiques locales, sociales et de l'Union européenne	• Anglais
• Marchés publics	• Droit de la fonction publique

## Et Après ?

- Insertion professionnelle (concours A des trois fonctions publiques : Etat, Territoriale, Hospitalière ; organismes publics ou privés exerçant des missions de service public)
- Poursuite d'études dans un Master 2 sous réserve d'admission (par exemple : M2 Droit des collectivités territoriales (Droit), M2 Villes et territoires (Droit), M2 Économie et management public (GOPAS, IAE Nantes), M2 Ingénierie de Projets Européens et Internationaux (IPEI, Histoire)...)

## Lieu de formation

Nantes

## Admission

Accès sur dossier, dans la limite des places disponibles. Candidature via la plateforme national «monmaster.gouv.fr».

Sélection : la motivation est notamment appréciée au travers d'un projet professionnel cohérent et/ou d'une expérience professionnelle et/ou d'un engagement politique ou associatif témoignant d'un attrait pour mener des missions d'intérêt général.

Chaque étudiant sélectionné devra ensuite passer un entretien d'embauche auprès de nos administrations partenaires ou bien trouver lui-même un terrain d'apprentissage.

## Public visé

Étudiants ayant validé une licence d'Administration Publique, de droit, d'AES, d'économie-gestion.

Étudiant de moins de 30 ans (sauf exception) - réglementation liées à l'apprentissage.

## Durée de la formation

2 ans

## Contacts

- **Responsable de formation**  
Audrey-Rose MENARD  
audrey.menard@univ-nantes.fr
- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11

15

places  
(capacité  
d'accueil  
limité)



# Préparation aux concours «A»

La Préparation aux Concours « A » est une véritable « classe prépa » intensive. Formation non diplômante, elle affiche un taux élevé de réussite aux concours et d'insertion professionnelle.

## Atouts de la formation

- Statut étudiant
- Des enseignements fondamentaux
- Des entraînements avant concours
- Des entraînements entre admissibilité et admission
- Pluridisciplinarité (Droit – Économie – Culture générale)
- Maîtrise des outils académiques et méthodologiques nécessaires à la réussite des concours administratifs notamment les concours de catégorie A
- Tutorat d'épreuves sportives
- Nombreux intervenants issus des 3 versants de la Fonction Publique
- Réseau d'anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Possibilité de stage
- Cycle de conférences-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers
- Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## Enseignements



• Droit Constitutionnel	• Relations internationales
• Droit Administratif	• Histoire de la France au XXe siècle
• Institutions Administratives	• Dissertation de culture générale
• Finances Publiques	• Préparation à la composition Attaché Territorial
• Fiscalité d'État et fiscalité locale	• Note de synthèse
• Droit institutionnel de l'U.E	• Résolution d'un cas pratique
• Économie	• Note administrative
• Politiques économiques	• Anglais
• Politiques sociales	• Entraînement à l'oral des admissibles
• Évaluation des politiques publiques	• Préparation au dossier RAEP
• Gestion des ressources humaines	• Fiche Individuelle de Renseignement
• Culture numérique	• Aide à la rédaction de la Fiche Individuelle de Renseignement
• Problématiques du monde contemporain	• Préparation à l'épreuve d'entretien devant jury

## Et Après ?

Les étudiants de la PCA réussissent les concours préparant aux carrières de fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques.

Ex : IRA, Attaché territorial, Inspecteur des Finances publiques, Inspecteur des Douanes, Officier de Police, Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Officier de gendarmerie, Directeur d'établissement social et médico-social, etc...

## Lieu de formation

Nantes

## Admission

Accès sur dossier (Lettre de motivation, diplômes, résultats dans le parcours académique, Baccalauréat inclus)

## Public visé

- Étudiants justifiant d'une licence, d'une maîtrise ou d'un diplôme de Master 1 ou 2 ou équivalent au moment du dépôt du dossier de candidature
- Fonctionnaires en congé formation
- Salariés en formation continue
- Reprise d'études

## Durée de la formation

Une année universitaire.

## Contacts

- **Responsable de formation**  
Thibaut de Berranger  
thibaut.de-berranger@univ-nantes.fr
- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11
- **Formation continue**  
fc.droit@univ-nantes.fr

# 70

places  
(capacité  
d'accueil  
limité)



# La Classe préparatoire Talents INSP (ex-ENA)/ INET

La classe « Talents du service public » de préparation à l'INSP et à l'INET est un dispositif Égalité des chances, labellisé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et construit en partenariat avec l'INSP et l'INET.

Elle s'adresse aux étudiants d'origine modeste et aux demandeurs d'emploi. L'objectif est de diversifier les profils entrant dans la haute fonction publique. Elle permet de préparer les concours externes et les concours réservés (« concours Talents ») d'entrée à l'Institut national du service public et à l'Institut National des Études Territoriales, tout en validant un Diplôme Universitaire de préparation à la Haute Fonction Publique d'État et Territoriale.

## Atouts de la formation

- Tutorat par des hauts fonctionnaires et des immersions en administration
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## Enseignements

	Apports discipline
Méthodologie générale	Droit public
Méthodologie Droit public	Economie
Méthodologie Économie	Culture générale
Méthodologie Culture générale	Finances publiques
Méthodologie Gestion des collectivités locales	Gestion des collectivités locales
Méthodologie Questions sociales	Questions sociales
Méthodologie Finances publiques	Anglais
Méthodologie Grand oral / entretien	

**Cycle de conférences-métiers:**  
rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers.

**Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)**

### Contact

- **Coordonnateur de formation**  
Maïté DEHOUX-LILLIS  
maite.dehoux-lillis@univ-nantes.fr
- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11



## Et Après ?

Les lauréats de ces concours deviendront Administrateurs de l'État, Administrateurs territoriaux.

Certains étudiants souhaitent également présenter d'autres concours de catégorie A+ (EN3S, Directeur d'hôpital, ...) ou de catégorie A (Inspecteur des Finances publiques, IRA, Attaché territorial, Inspecteur du travail, Secrétaire des Affaires étrangères...).

Les étudiants n'ayant pas été déclarés admis aux concours présentés pourront postuler aux autres formations de l'IPAG, pour profiter d'une seconde année de préparation aux concours.

# La classe préparatoire Talents IRA

La classe « Talents du service public » de préparation aux concours d'entrée à l'IRA est un dispositif Égalité des chances, labellisé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et construit en partenariat avec l'IRA de Nantes. Elle s'adresse en priorité aux étudiants d'origine modeste et aux demandeurs d'emploi, avec pour objectif de diversifier les profils entrant dans la fonction publique. Cette classe mobilise des universitaires et des cadres de la Fonction publique pour permettre aux étudiants de préparer le concours externe et le 3ème concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, mais aussi d'autres concours de la fonction publique, tout en validant une licence d'administration publique.

## La formation comprend :

- Des cours fondamentaux
- Des cours de méthodologie et des entraînements
- Une préparation à l'épreuve orale d'entretien avec le jury et à la rédaction du dossier RAEP ou de la Fiche Individuelle de Renseignement (FIR)
- Du tutorat par des cadres de la Fonction publique, des immersions en administration, un suivi de type coaching
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## 01 Enseignements

Droit constitutionnel	Politiques européennes
Droit administratif	Culture générale et politiques publiques
Institutions administratives	Gestion des ressources humaines
Finances publiques	Culture numérique
Droit de la Fonction publique	Cas pratique
Droit constitutionnel de l'Union européenne	Note de synthèse
Économie et politiques économiques	Anglais
<b>Cycle de conférences-métiers :</b> rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers	<b>Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)</b>

## Contact

- **Coordonnateur de formation**  
Maité DEHOUX-LILLIS  
maite.dehoux-lillis@univ-nantes.fr
- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11



## Et Après ?

Les étudiants reçus aux concours des IRA deviennent Attachés d'Administration de l'Etat. Ils travaillent, en tant, que cadre, soit dans les services déconcentrés de l'Etat, soit dans les administrations centrales, soit dans un Établissement Public d'Enseignement, en tant que gestionnaires.

Les étudiants de cette classe préparatoire peuvent passer d'autres concours de catégorie A et B, notamment ceux de contrôleurs et d'inspecteurs des Finances publiques. Les étudiants n'ayant pas été déclarés admis aux concours présentés pourront postuler aux autres formations de l'IPAG, pour profiter d'une seconde année de préparation aux concours.

# Les cours du soir

Les Cours du soir sont notamment une opportunité pour les personnes qui exercent un emploi et qui souhaitent présenter et réussir des concours administratifs.

Si les personnes suivant les Cours du soir ne bénéficient pas du statut étudiant, elles ont en revanche à disposition tous les outils de l'IPAG et elles peuvent passer des oraux blancs en cas d'admission à un concours.

## Atouts de la formation

- Les Cours du soir offrent une méthodologie et des connaissances utiles pour se présenter aux concours de la fonction publique pour les personnes qui ne peuvent suivre une formation à plein temps.
- Oral blanc si admissibilité à un concours

## Et après ?

Les cours du soir ne sont pas une formation diplômante.

Ils préparent à passer des concours à plus ou moins longue échéance.

## Public visé

- Préparation ouverte à tous, sans condition de diplôme
- Toutes personnes intéressées, et notamment :
  - Les personnes déjà en poste dans la fonction publique
  - Les personnes souhaitant intégrer la fonction publique
- L'ouverture de chaque enseignement est conditionnée par un seuil minimum d'inscrits et ne peut donc être garantie

## Contact

- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11

# Les modules en journée

Quatre cours magistraux de l'IPAG sont désormais ouverts aux personnes désirant acquérir les connaissances théoriques nécessaires à certaines épreuves des concours de la fonction publique :

- Introduction aux finances publiques (20h) de septembre à décembre
- Finances étatiques et locales (25h) de janvier à avril
- Institutions administratives (30h) de septembre à décembre
- Droit administratif (40h) de janvier à avril

Ces cours ont lieu en journée, selon le rythme suivant : cours de 3h, 1 fois par semaine, sur 12 semaines.

## Contacts

- **Scolarité**  
scolarite.ipag@univ-nantes.fr  
02.40.14.16.22 ou 16.11





Institut de Préparation à  
l'Administration Générale (IPAG)  
Tél 02.40.14.16.10  
[www.ipag.univ-nantes.fr](http://www.ipag.univ-nantes.fr)  
Bâtiment de la Faculté de Droit et des  
Sciences Politiques  
Chemin de la Censive du Tertre 44313  
NANTES Cedex 3

